



4 ACCIDENTS DE MOTO SUR 10 ONT LIEU LE WEEK-END

Les beaux jours sont de retour ! Cette période printanière est propice aux accidents impliquant des motards. 80% des accidents ont en effet lieu entre le mois d'avril et le mois d'octobre.

La présence accrue de motards sur les routes à cette période et une pratique de la moto ponctuelle, essentiellement liée à des activités de loisirs, expliquent en grande partie ces chiffres. Selon une étude de l'AWSR, 7 motards wallons sur 10 utilisent en effet leur véhicule principalement dans le cadre de loisirs.¹

En cette veille de long week-end ensoleillé, l'AWSR veille dès lors à rappeler quelques conseils utiles pour partager la route en sécurité.

Des accidents 2 fois plus graves

Alors que la tendance était à la baisse depuis plusieurs années, le nombre de motards grièvement blessés dans des accidents de la route a augmenté de près de 16% en 2022 par rapport à 2021. Chaque année, environ 170 motards sont ainsi victimes d'un accident grave de la route en Wallonie.²

¹ 280 motards wallons interrogés.

² Moyenne des motards tués et blessés graves en Wallonie 2019-2022

Ces accidents sont en moyenne deux fois plus graves que ceux impliquant des automobilistes. Cette différence s'explique en grande partie par le fait que les motards ne disposent pas d'un habitacle protecteur, ce qui les rend plus vulnérables en cas d'accident. Dans la très grande majorité des accidents de moto mortels, c'est d'ailleurs le motard lui-même qui a perdu la vie.

Les spécificités de la mobilité à moto en Wallonie jouent également un rôle dans la gravité des accidents.

Accident type : le WE, hors agglomération, dans une province rurale

En Wallonie, la pratique de la moto est étroitement liée à la saisonnalité (près de 80% des accidents surviennent entre avril et octobre) et à des activités de loisirs. Selon une étude de l'AWSR, **2 Wallons sur 3 qui possèdent une moto ne s'en servent que quelques jours par mois** et 7 motards sur 10, utilisent leur engin principalement dans le cadre de loisirs.

Cette tendance d'utilisation de la moto se reflète dans les accidents. Pratiquement la totalité des accidents impliquant une moto surviennent en journée (93%) et principalement le week-end (40%). Par ailleurs, près de la moitié des accidents ont lieu hors agglomération, dans des zones souvent rurales, sur des routes limitées à 70 ou 90 km/h où les conséquences pour les usagers peuvent potentiellement être plus graves.

L'étude de l'AWSR révèle également qu'en regard de la taille de la population, **c'est dans les provinces de Luxembourg et de Namur qu'on enregistre le plus d'accidents graves** impliquant des motards. On dénombre en effet près de 2 fois plus de motards tués ou gravement blessés/100.000 habitants dans ces 2 provinces que dans les 3 autres provinces wallonnes.³ Ces chiffres reflètent l'attrait particulier des motards pour ces régions touristiques où l'on retrouve notamment des routes sinueuses avec peu d'habitations.

Quelques conseils pour partager la route en sécurité

La météo plus clémente, le long week-end à venir ainsi que ceux du mois de mai prochain, seront certainement l'occasion pour beaucoup de motards d'enfourcher leur moto pour une balade printanière. C'est donc le bon moment pour rappeler les conseils utiles pour favoriser leur sécurité sur la route.

Lorsqu'un motard entre en collision avec un autre usager de la route, il s'agit dans la plupart des cas d'une voiture (82%). Via les réseaux sociaux et la diffusion d'un spot radio,

³ Près de 6 motards tués ou blessés graves/100.000 habitants en province de Namur et près de 8 en province de Luxembourg contre 4 motards tués/100.000 habitants en moyenne dans les 3 autres provinces wallonnes.

l'AWSR veillera dès lors également à sensibiliser les automobilistes aux bons comportements à adopter pour partager la route en sécurité.

- **Porter un casque**

La moitié des accidents mortels de motards sont liés à un choc à la tête. Le port du casque est donc essentiel. Un modèle intégral offrira une meilleure protection du visage et de la tête. Opter pour une couleur claire ou fluo peut également faire la différence en matière de sécurité routière. Plus visible par les autres usagers, le casque de couleur claire permet en effet de réduire de près de 20% le risque d'accident.

- **Manœuvrer en sécurité**

En raison de leur étroite silhouette, les deux-roues sont plus difficilement détectables à distance et on sous-estime souvent leur vitesse. **Plus de la moitié des conducteurs qui entrent en collision avec un motard déclarent ne pas l'avoir « vu ».**

Plus de **1 accident sur 3 (35%)** impliquant une moto et un autre usager, a ainsi lieu alors que ce dernier **tourne à gauche** et « coupe la route » au motard. Il vaut dès lors mieux attendre un peu, plutôt que de se dire qu'on va vite passer

Dans la moitié des accidents entre une voiture et une moto, il s'agit de **collisions par le côté**. Être attentif à l'angle-mort est donc également un point crucial pour assurer la sécurité des motards. Lorsqu'on est au volant, jeter un coup d'œil par-dessus son épaule avant de démarrer ou de descendre de son véhicule permet d'éviter ce type de situation.

- **Adapter sa vitesse, notamment en remontant les files**

Dans 1 accident sur 3 (35%), le motard est seul en cause. Il est fort probable qu'une vitesse excessive ait joué un rôle dans ces accidents. Adapter sa vitesse aux circonstances (virage, rétrécissement, etc.), est donc indispensable pour se préserver du risque d'accident. Peu d'accidents sont en revanche liés à un problème technique du véhicule (3%) ou à l'état de la route (7%).

Le respect des limitations de vitesse est également **essentiel lors de la remontée des files**. Bien que ce comportement agace parfois certains automobilistes coincés dans les bouchons, les motards peuvent remonter les files depuis 2011, ainsi que le « couloir de secours » (depuis son entrée en vigueur en 2020).

Cette **autorisation est toutefois liée à des conditions** : rouler entre les 2 bandes les plus à gauche (sur les autoroutes et routes pour automobiles), à une vitesse de maximum 50km/h et en ne dépassant pas la vitesse des voitures de plus de 20km/h. On voit certains motards remonter

les files à une vitesse trop élevée jusqu'à parfois slalomer entre les voitures. Ce type de comportement augmente le risque d'accident dont les conséquences seront souvent plus graves pour le motard lui-même.

Pour permettre aux motards de remonter les files en sécurité, les automobilistes doivent, de leur côté, veiller à se positionner correctement sur leur bande et être très attentif aux rétroviseurs et à l'angle mort avant tout changement de bande.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361 – 081/821.329

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be